

LES ENJEUX DE L'INTEGRATION DES IMMIGRES CONGOLAIS (RCD) EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Prosper GUIYAMA

prosperguiyama@gmail.com

Jules YANGANDA,

yangandaj@gmail.com

Université de Bangui

Résumé : Cet article analyse les enjeux socio-culturel et politique liés à la présence et à l'intégration des immigrants congolais (RDC) au village Ndangala, situé à environ 30 km au Sud-ouest de Bangui, capitale de la République centrafricaine. Motivée principalement par la recherche de meilleures opportunités de vie, cette migration a des impacts considérables, tant positifs que négatifs, sur la localité d'accueil, influençant son économie, sa démographie, sa culture et ses infrastructures. Entrés parfois illégalement sur le territoire centrafricain, ces immigrants, qui constituent plus de 40% de la population du village Ndangala, s'adonnent majoritairement à l'agriculture mais également aux emplois temporaires. Parallèlement, en plus de leur mode de vie qui s'écarte des usages de la population locale, ces migrants sont souvent cités dans des histoires de vol des produits agricoles et des pratiques fétichistes, créant ainsi un fort sentiment de frustration au sein de la communauté d'accueil. Pour rendre compte de ce phénomène à la fois géopolitique et sociétale, deux théories ont été mobilisées à savoir : la génétique et la théorie de l'assimilation sélective. L'analyse s'appuie sur une approche mixte (quantitative et qualitative) ayant permis la mobilisation de trois outils de collecte des données notamment la recherche documentaire, le questionnaire et les entretiens semi-directifs individuels.

Mots clés : Enjeux, l'immigration Sud-Sud, immigrants, population d'accueil, intégration, l'assimilation sélective.

ABSTRACT : This article analyzes the socio-cultural and political issues related to the presence and integration of Congolese immigrants (DRC) in the village of Ndangala, located approximately 30 km southwest of Bangui, capital of the Central African Republic. Motivated primarily by the search for better life opportunities, this migration has considerable impacts, both positive and negative, on the host community, influencing its economy, demographics, culture, and infrastructure. Sometimes entering the Central African Republic illegally, these immigrants, who constitute more than 40% of the population of the village of Ndangala, are primarily engaged in agriculture but also in temporary employment. At the same time, in

addition to their lifestyle, which deviates from the customs of the local population, these migrants are often cited in stories of theft of agricultural products and fetishistic practices, thus creating a strong sense of frustration within the host community. To account for this phenomenon, which is both geopolitical and societal, two theories were used: genetics and selective assimilation theory. The analysis is based on a mixed-methods approach (quantitative and qualitative), which enabled the use of three data collection tools, including documentary research, a questionnaire, and individual semi-structured interviews.

Keywords : Issues, South-South immigration, immigrants, host population, integration, selective assimilation.

INTRODUCTION : La question de l'immigration est aujourd'hui une source de préoccupation majeure à l'échelle mondiale. Les migrations internationales sont en augmentation. En 2023, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a estimé qu'il y avait environ 304 millions de migrants internationaux dans le monde. Ce chiffre est en hausse comparativement aux 275 millions en 2020.

Le phénomène d'immigration est encouragé par de nombreux facteurs parmi lesquels on peut citer, la gouvernance répressive, les conflits, la pauvreté, le chômage et les changements climatiques. On note également que l'afflux migratoire génère souvent des tensions dans les communautés d'accueil, notamment en matière de gestion des ressources naturelles, d'intégration sociale et de perception des différences culturelles. Dès lors, le phénomène d'immigration interpelle les chercheurs en sciences sociales en générale et les sociologues en particulier. Depuis les travaux menés par l'école de Chicago au début du siècle dernier, les sociologues cherchent à décrire, à interpréter et à expliquer le phénomène d'immigration, ses causes et ses conséquences que sont la redéfinition des pratiques culturelles des immigrants (dont l'acculturation) et des réseaux de sociabilité (intégration, désintégration, marginalisation sociale).

Le présent article s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'immigration tant il présente et examine, quelques exemples à l'appui, les causes et les conséquences de ce mouvement de la population. En effet, depuis plus de trois décennies, la République Centrafricaine enregistre de plus en plus sur son sol des immigrants d'origine congolaise. A cause de sa proximité avec la RDC et la fertilité de son sol, le village Ndangala a été et continue d'être la destination finale d'une partie de ces immigrants.

La contribution des immigrés congolais au fonctionnement de la communauté d'accueil est complexe et porteuse d'aspects à la fois positifs et négatifs. En plus de leur poids démographique (41.67% de la population du village Ndangala), ils participent à la vie économique de la communauté d'accueil à travers des activités champêtres, la vente de bois de chauffe, le cirage de chaussure, la cordonnerie, etc. Parallèlement, ces arrivants transposent au sein de la communauté d'accueil de nouvelles valeurs et normes sociales qui entravent la cohabitation harmonieuse avec la population locale.

L'immersion des immigrés congolais au village Ndangala n'est donc pas un processus unidirectionnel de perte de la culture d'origine, mais plutôt une adaptation complexe où ceux-ci maintiennent certains aspects de leur identité culturelle tout en s'intégrant dans la communauté d'accueil. On peut donc, à la suite du sociologue Milton Gordon (1964), souligner que les immigrants ont toujours tendance à conserver une identité ethnique forte, même après avoir vécu longtemps dans la société d'accueil.

1. PROBLEMATIQUE

Les travaux sur l'immigration ont toujours révélé des conséquences souvent nuancées sur les pays ou les communautés d'accueil. Ils soulignent, dans un premier temps, l'idée selon laquelle l'immigration peut avoir des effets économiques positifs, comme la contribution des immigrés à l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) ; et, dans un second temps, ce mouvement migratoire peut susciter des tensions sur le marché du travail et des questions relatives à l'adaptation sociale et culturelle.

Les travaux menés par les chercheurs américains dans les années 1980 ont conclu, entre autres, que les immigrés contribuent à accroître la demande globale aux Etats-Unis, encourageant ainsi les investissements, agrandissant les marchés; ils permettent ainsi à certaines industries américaines de demeurer compétitives par une meilleure rentabilité. En effet, la main-d'œuvre immigrée bon marché apparaît comme un atout comparable à un prêt à faible taux d'intérêt. En outre, les immigrés venus de l'Europe, d'Asie, de l'Amérique latine et d'Afrique, favorisent l'ensemble du marché de l'emploi par un taux de création d'entreprises et d'emplois nettement supérieur à celui des nationaux. Ils augmentent les possibilités d'évolution pour diverses catégories d'Américains (Demetrios Papademetriou et Kodmani Hala, 2018). Cependant, l'immigration peut entraîner certaines distorsions économiques, en diminuant les coûts salariaux des entreprises qui emploient des immigrés.

Tout comme Demetrios Papademetriou et Kodmani Hala, de nombreux auteurs comme François Héran (2024) et Frédéric Docquier (2018), portent davantage leur attention sur l'immigration Nord-Nord et Sud-Nord que sur l'immigration Sud-Sud, c'est-à-dire entre les pays en développement.

Pourtant, selon la Banque Mondiale, le nombre des émigrés des pays en développement qui migrent vers d'autres pays en développement serait plus important que celui des émigrés se dirigeant vers les pays développés (World Bank Group, 2019). Ainsi, les migrations intra-régionales sont estimées à 70% dans la région d'Afrique subsaharienne, 28% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 23% en Asie du Sud et 9% en Amérique latine et Caraïbes (*Idem*).

Tout comme les migrations vers les pays développés, les migrations entre pays en développement peuvent s'expliquer par des différentiels économiques entre les pays d'origine et les pays de destination. On peut également associer à ces raisons celles liées à la proximité géographique et culturelle des pays, ainsi qu'aux réseaux des connaissances dont disposent les candidats à la migration (Alexandra Tapsoba Tebkiet, 2023). C'est notamment le cas du mouvement migratoire entre la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo.

La RDC et la RCA partagent une longue frontière (plus de 1000 km) et des flux migratoires importants, principalement en raison de la violence et de l'insécurité constamment vécues dans ces deux pays voisins. Les migrations se font souvent par le fleuve Oubangui. Les Congolais présents à Ndangala proviennent principalement de la partie orientale de la RDC, en proie à des conflits, aux troubles sociaux et à la pauvreté. C'est à défaut de s'installer en ville, où l'offre d'emploi est inférieure à la demande, que ces immigrés, pour la plus part d'origine rurale, ont décidé de vivre à Ndangala. Choix d'autant plus rationnel que ce village dispose d'une flore et d'une faune riches et diversifiées ainsi que d'un sol très favorable à l'agriculture.

Cependant, dans cette région d'Afrique centrale faiblement intégrée, l'intégration des immigrés congolais à Ndangala soulève des enjeux sociopolitiques complexes liés surtout à la cohésion sociale et à la citoyenneté. Accusés par la population locale de frauder la nationalité centrafricaine, ces immigrés font souvent l'objet de discrimination voire de persécution et deviennent souvent des cibles faciles lors des tensions politico-militaires et sociales. De ce qui précède, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) apparaît

d'emblée comme l'un des ensembles qui enregistrent un grand déficit d'intégration (BAD, 2019 : 1), en raison des logiques identitaires et culturelles potentiellement clivantes.

2. METHODOLOGIE

Du point de vue méthodologique, il s'agit de présenter le champ d'étude, les modèles d'analyse et les techniques de collecte des données.

2.1. Le champ d'étude

En 2023, la Section des Migrants et des Réfugiés du Dicastère pour le Service du Développement Humain intégral du Vatican a estimé que la République Centrafricaine accueillait 9 181 réfugiés, dont 5 557 originaires de la RDC, soit la majorité. Les immigrés congolais s'installent majoritairement dans les localités longeant le fleuve Oubangui, frontalier de la RDC. Mais, pour de raisons de commodité méthodologique et d'ordre pratique, l'observation de la cohabitation entre les ressortissants congolais et les habitants des communautés d'accueil en Centrafrique s'est limitée au village Ndangala, situé à 30 km au Sud-ouest de Bangui, dans la préfecture de l'Ombella-M'Poko.

Le choix de Ndangala tient à deux raisons principales : premièrement, ce village est l'une des localités de la République Centrafricaine présentant un taux démographiques d'immigrés considérable. En 2025, on estime à environ 1500 ressortissants congolais à Ndangala, soit environ $\frac{1}{4}$ de la population. Secundo, cette localité a toujours été un lieu de conflictualité sociale entre immigrés congolais et populations d'accueil. Il représente, sur le plan sociologique, un champ d'observation intéressant des enjeux de la mobilité Sud-Sud.

2.2. Les modèles d'analyse

Deux modèles d'analyse ont été retenus dans le cadre de ce travail. Il s'agit de la génétique et de la théorie de l'assimilation sélective. Comme son nom l'indique, la génétique cherche la genèse des événements, c'est-à-dire les antécédents (Marc Deroo et Anne-Marie Dussaix, 1980). Il nous a permis de comprendre quand, comment et pourquoi, les ressortissants congolais ont traversé le fleuve Oubangui et se sont massivement installés au village Ndangala, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles pour la compréhension des enjeux de l'immigration Sud-Sud en général et entre la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo en particulier.

Quant au modèle de l'assimilation sélective développée par Herbert Gans (1979), il décrit un processus où les immigrants s'adaptent à la culture de la communauté d'accueil tout en conservant des liens avec leur héritage culturel. Ce type d'assimilation peut se manifester

dans la langue, la religion, les habitudes alimentaires ou les pratiques culturelles. Ce modèle nous a permis d'appréhender l'importance de la culture d'origine pour les immigrants congolais, qui continuent à la pratiquer et à l'entretenir, notamment dans le cercle familial et communautaire. Cette attitude crée une fracture identitaire et des tensions intergroupes.

Il s'agit, dans le cadre de cette étude, d'aborder l'intégration des immigrants congolais comme un enjeu de pouvoir, traversé par des dynamiques d'acceptation, d'exclusion et d'instrumentalisation dans un contexte marqué par des tensions communautaires persistantes.

2.3. Techniques de collecte des données

Afin de mieux comprendre les dynamiques d'intégration des immigrants congolais, l'étude mobilise une approche mixte, combinant les enquêtes qualitative et quantitative. De ce fait, les techniques suivantes ont été retenues : la recherche documentaire, l'observation non participante, les entretiens semi-structurés avec les autorités locales et le questionnaire adressé à la population. Compte tenu de l'éparpillement de la population sur l'aire géographique, nous avons jugé nécessaire d'utiliser l'échantillonnage par grappe pour mieux administrer le questionnaire. Ainsi, le champ d'étude a été divisé en quatre groupes ou grappes (Ndangala 1, Ndangala 2, Ndangala 3, et Ndangala 4) à l'intérieur desquels soixante (60) personnes ont été sélectionnées puis soumises à l'enquête. Toutes ces techniques ont permis de recueillir des informations présentées dans les lignes qui suivent.

3. RESULTATS

Les résultats de l'enquête menée dans le cadre de cette étude révèlent plusieurs raisons (économique, sécuritaire, etc.) à l'origine de l'immigration des Congolais démocratiques en République Centrafricaine. Ceux qui se sont installés au village Ndangala participent à la vie culturelle et économique de la communauté d'accueil mais développent parallèlement certains comportements contraires aux attentes de la population autochtone.

3.1. Les déterminants de l'immigration des Congolais vers la RCA

Les Congolais de la RDC migrent vers la République Centrafricaine depuis le règne de l'empereur Jean-Bedel Bokassa (1966-1979) pour des raisons principalement économiques. Cependant, entre 1990 et 2011, la RCA a enregistré des flux importants des immigrants congolais fuyant les conflits interethniques et des violences commises par l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans les zones frontalières. Ce flux n'a cessé de se produire au fil des années.

Certains Congolais traversent le fleuve Oubangui pour s'installer à Bangui, capitale de la République Centrafricaine. D'autres préfèrent s'installer dans les zones rurales, comme au village Ndangala, où ils mènent des activités agricoles et pratiquent de petits métiers.

Les raisons ayant poussé les Congolais à s'installer durablement au village Ndangala sont à la fois multiples et complexes. Les résultats de l'enquête réalisée montrent que la majorité de ces immigrés (38 %) sont des migrants économiques ; 8 % ont fui les conflits armés ; 27% se sont installés à Ndangala pour échapper à une poursuite judiciaire ; 12 % sont venus initialement dans le but d'assister leurs parents éprouvés mais qui ont fini par y rester eux aussi définitivement ; enfin, 15% des enquêtés sont des Congolais nés des parents immigrés.

Il ressort également de l'enquête que les Congolais vivant au village Ndangala sont venus dans le but de s'y installer définitivement, même si quelques-uns ont envisagé l'idée de repartir un jour dans leur pays d'origine.

Cette migration massive des congolais vers le Sud-ouest de Bangui, pose la problématique de gestion de l'immigration en RCA ayant une capacité limitée dans ce domaine. L'un des facteurs déterminant de ce phénomène est lié à la faiblesse de l'appareil étatique dans la régulation et la prise en charge de l'immigration. L'absence de politique migratoire cohérente et l'accès facile à la nationalité créent une condition favorable à une migration irrégulière vers le pays.

3.2. Les modes de vie des Congolais vivant à Ndangala

Le mode de vie est la façon de vivre d'un individu ou d'un groupe de personnes qui se définit par certaines caractéristiques économiques, sociales, ou culturelles : habitudes, désirs, nécessités, attitude, etc. Il rend compte d'un fait social majeur : la manière dont les membres d'une société structurent leurs conditions de vie (Bruno Maresca, 2018).

3.2.1. Activités socioéconomiques et revenus

Les immigrés congolais du village Ndangala pratiquent diverses activités à la fois qui leur permettent de disposer de ressources financières nécessaires à leur survie. Les données recueillies montrent que 86,67% d'entre eux pratiquent l'agriculture. Les nouveaux arrivants qui ne disposent pas encore de parcelle, s'adonnent aux activités agricoles saisonnières. Ces activités, souvent liées à la culture, à la récolte ou à l'entretien des cultures, nécessitent une main-d'œuvre abondante, et les migrants congolais sont souvent disponibles pour répondre à ces besoins.

L'organisation des travaux agricoles se fait à deux temps : les migrants congolais partent au champ le matin et reviennent à la maison à 11 heures avant d'y repartir dans les après-midis pour finir le soir. Cette organisation du travail tranche avec celle des autochtones qui vont au champ le matin et reviennent à la maison le soir.

En plus de l'agriculture, les immigrés congolais sont présents dans les secteurs de chasse, de pêche et pratiquent de petits métiers comme la cordonnerie, l'extraction de vin de palme, la vente de bois de chauffe, etc.

S'agissant de revenus, ils diffèrent énormément d'un immigré à un autre : 38 % ont un niveau de revenu mensuel inférieur ou égal à 5.000 francs CFA ; 21 % gagnent mensuellement entre 5.000 à 15000 francs CFA ; 15% ont un revenu mensuel variant entre 15000 à 25000 francs CFA. Du fait de leur longévité au village Ndangala, certains immigrés congolais (26 %) ont beaucoup plus d'opportunités économiques, ce qui leur permet de gagner un revenu supérieur ou égal à 25000 francs CFA.

3.2.2. Une importance accordée à l'apparence

L'élégance est un élément culturel très important et apprécié chez les Congolais. Elle représente une forme d'expression et un moyen de revendiquer une identité et de s'affirmer socialement. Les immigrés congolais ont introduit cette manière de faire à Ndangala où ils se distinguent visiblement de la population locale par leur style vestimentaire.

Contrairement à la population d'accueil, les Congolais n'attendent pas la période d'une fête pour se faire beau. Aussitôt finis les travaux agricoles, ils se libèrent de leur tenue champêtre pour se faire élégants, avant d'aller partager le vin de palme avec leurs amis du village. Tout comme les femmes centrafricaines, les Congolaises vivant au village Ndangala affectionnent le pagne, un tissu africain aux motifs et couleurs variés. Le pagne est une partie importante de leur culture et est souvent porté pour exprimer leur élégance.

Le dimanche est un jour particulier pour les immigrés congolais qui s'habillent d'une manière plus soignée et plus festive. C'est le jour où les habitants de Ndangala vont à la messe ou se rassemblent pour des activités sociales et familiales. Cette occasion particulière offre aux Congolais un bon prétexte pour porter des vêtements plus élégants avec leur mélange de couleurs vives et de motifs audacieux. Cette élégance vestimentaire façonne l'image sociale des immigrés congolais et aide à les distinguer des autochtones qui, souvent, accordent un peu moins d'importance à l'apparence physique.

3.2.3. La danse

Comme les autres groupes ethniques vivant à Ndangala, les immigrés congolais pratiquent plusieurs danses, chacune étant associée à un évènement spécifique et un contexte unique. Parmi ces arts vivants, nous avons *ganzawili*, danse pratiquée par les membres du groupe Minaguende, une ethnie congolaise majoritaire à Ndangala. Le terme *ganza* signifie circoncision et *wili* veut dire homme. *Ganzawili* est une danse exclusivement réservée aux hommes circoncis, qui ont subi un rite de passage.

La danse *ganzawili* est très rythmée ; elle n'est accompagnée par une chanson. Seul le son des tambours produit la musique. Pour danser le *ganzawili*, les hommes se mettent tors nus, noircissent tous leurs corps avec du charbon, attachent des sacs déchirés autour de reins, pieds nus, sagaies ou bâtons à la main. Ils vibrent tous le corps (la hanche, la tête, les bras et les pieds). La danse *ganzawili* est pratiquée pendant les grandes fêtes ou encore pendant les cérémonies organisés par les chefs de village. Ce type de danse existe aussi chez certaines ethnies comme les Ngbaka de la Lobaye, en République Centrafricaine.

3.2.4. Les cérémonies funéraires

Les cérémonies funéraires, ou funérailles, revêtent une dimension particulière pour les Africains. Il s'agit d'un moment solennel de recueillement qui permet aux proches de rendre un dernier hommage au défunt avant son inhumation. Au village Ndangala comme dans d'autres localités de la République Centrafricaine, elles sont une occasion d'exprimer la peine et de partager le souvenir de la personne disparue. Ces rituels peuvent être laïques ou religieux, et leur déroulement varie en fonction des traditions et des croyances. Les cérémonies de deuils organisées par les immigrés congolais ressemblent quelque peu à celles organisées par les autochtones de Ndangala. Toutefois, elles présentent quelques particularités : en prélude aux funérailles, les femmes congolaises, habillées en pagne, préparent l'alcool de traite et divers mets dont le *saka saka*, plat à base des feuilles de manioc pilées et bouillies, très populaire dans la région ; quant aux hommes, ils préparent le vin de palme, apprêtent le lieu et les instruments de musique pour la danse du soir.

Contrairement à ce qu'on observe habituellement en République Centrafricaine, ces immigrés congolais se mettent en uniforme avant le coucher du soleil. Ils peuvent danser jusqu'au matin, puisqu'ils ne travaillent pas le lendemain d'une cérémonie funéraire.

3.2.5. Les habitudes culinaires

Les habitudes culinaires restent également un trait caractéristique des immigrés congolais à Ndangala. Ces derniers ne peuvent se passer des feuilles de manioc préparées avec l'huile de palme. C'est un repas traditionnel appelé *saka saka* ou *muamba*.

Pour préparer ce plat, il faut d'abord cuire les noix de palme, puis les piler au mortier. Par la suite, on ajoute de l'eau sur les noix pilées avant de les presser pour obtenir l'huile de palme. L'huile est mélangée avec les feuilles de manioc déjà pilées et mises au feu. On peut mettre du sel ou pas dans le *saka saka*, selon le goût préféré du consommateur.

Le *saka saka* est souvent servi avec les boules de manioc ou tubercules de manioc. Ce plat est consommé presque tous les jours par les Congolais vivant à Ndangala. C'est un plat consistant et culturellement important pour ces immigrés.

Depuis un certain temps, cette habitude culinaire tend à se diffuser dans tout le village Ndangala voire au-delà.

3.2.6. Dépigmentation de la peau

L'éclaircissement de la peau, également appelé blanchiment de la peau ou décoloration de la peau, est une pratique cosmétique de dépigmentation de la peau (par réduction de la mélanine) à l'aide de produits chimiques. Il est couramment utilisé dans les deux Congo pour des raisons esthétiques, la peau claire pouvant être socialement valorisée.

L'utilisation des produits blanchissants pour la peau est populaire chez les immigrés congolais vivant à Ndangala. Tous ces immigrés, hommes comme femmes, ont reconnu pratiquer la dépigmentation volontaire. Ils ont affirmé utiliser plusieurs produits dépigmentants simultanément en les mélangeant et ce depuis plusieurs années.

Les Congolais immigrés vivant à Ndangala sont convaincus que les personnes de teint clair sont plus attirantes et plus belles que celles de teint noir. Tous ont affirmé être persuadés de l'efficacité de produits dépigmentants pour atteindre leur but à savoir être attrayants.

Les Congolais se font remarquer par le teint brun, ce qui les distingue naturellement des autochtones qui gardent la couleur de leur peau.

3.2.7. Non-respect des normes locales et pratiques fétichistes

Lors de l'enquête de terrain, les autochtones en général et les chefs de village en particulier ont formulé plusieurs critiques à l'endroit des immigrés congolais. La première est relative à l'infidélité des hommes congolais, qui n'hésitent pas d'avoir de relation sentimentale avec des

femmes de leurs voisins. Ce comportement est souvent à l'origine de scènes de jalousie à Ndangala.

La deuxième critique est liée aux comportements déloyaux de certains immigrés congolais qui refusent de répondre à la convocation du chef de village. D'autres préfèrent fuir Ndangala après avoir commis un délit.

Enfin, tous les autochtones ont accusé les immigrés d'être responsables de trafic illicite de stupéfiants à Ndangala. Ces migrants sont eux-mêmes de grands consommateurs des substances toxiques qu'ils importent régulièrement de la République Démocratique du Congo. A ces problèmes s'ajoute le vol des produits agricoles imputés aux immigrés congolais. Selon de nombreux témoignages, ces produits seraient exportés nuitamment vers le Congo Démocratique pour être vendus sur les marchés locaux.

Enfin, les autochtones ont dénoncé des pratiques fétichistes des immigrés congolais. Le fétichisme serait le moyen auquel ces derniers font fréquemment recours pour réussir dans leurs différents projets ou échapper à un problème. A cause de ces pratiques, certains Congolais sont détestés par la population locale.

4. DISCUSSIONS

Les immigrations ont toujours été une expérience dans l'histoire de l'humanité. La nécessité de maximiser les avantages qu'offre l'immigration a été reconnue dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières¹ auquel la République Centrafricaine a souscrit. Ce Pacte encourage les Etats signataires à combattre des difficultés liées aux migrations internationales. Pourtant, en dépit de leur contribution au développement économique, social et culturel du pays, les immigrés, comme ceux vivant à Ndangala, éprouvent de difficultés à cohabiter avec les habitants locaux. Les différences culturelles, le non-respect des normes sociales de la communauté d'accueil par les immigrés, les préjugés sociaux et la stigmatisation en sont les principales causes.

4.1. Contribution à la vie socio-économique et culturelle des immigrés congolais

Selon un rapport publié en 2028 par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la perception selon

¹ Ce pacte, adopté par les Nations Unies en 2018, est un accord mondial qui vise à améliorer la gouvernance des migrations et à protéger les droits des migrants. Il offre une occasion inédite de renforcer la gouvernance des migrations, de relever les défis actuels associés à la migration et de tirer profit de la contribution de la migration au développement durable. Il s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030, au titre duquel les Etats Membres s'engagent à coopérer sur le plan international afin de faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières.

laquelle les immigrés coûtent plus qu'ils ne rapportent est répandue, mais se fonde rarement sur des éléments probants. De fait, la plupart des études existantes montrent que les effets économiques de l'immigration dans les pays de destination sont en général positifs, quoique limités.

La réalité décrite dans ce rapport correspond à celle rencontrée lors de l'enquête à Ndangala où vivent de nombreux immigrés congolais. Ces derniers interviennent de plusieurs manières dans la vie socio-économique de ce village. Ces Congolais représentent un atout indéniable pour la dynamique économique dans la mesure où ils contribuent au capital productif de la communauté d'accueil à travers leur investissement dans l'agriculture, la pêche, la chasse et l'artisanat voire leur participation aux activités des groupements agricoles.

L'immigration des Congolais joue un rôle déterminant dans la disponibilité de la main-d'œuvre, surtout dans le domaine agricole. Ils sont nombreux dans des travaux champêtres temporaires comme des activités saisonnières ou des tâches ponctuelles. Ces travaux incluent notamment des activités comme le semis, la récolte, etc.

En outre, les immigrés congolais participent activement à la vie socioculturelle du village Ndangala. Tous les habitants locaux interviewés ont reconnu le rôle que jouent ces migrants dans la réussite des cérémonies funéraires. Ils partagent la peine des familles endeuillées en participant aux veillées mortuaires et à toutes les activités funèbres où ils offrent des prestations musicales. Les Congolais vivant à Ndangala possèdent un grand talent musical. Cette aptitude qui est très admirée par la population autochtone contribue à renforcer le lien de solidarité entre celle-ci et les immigrés.

En somme, les informations présentées ci-haut montre comment les immigrés congolais s'approprient les différents secteurs d'activité économiques au village Ndangala. Le secteur agricole est le premier secteur d'activité pourvoyeur d'emploi pour ces migrants. Les actions de développement qu'ils réalisent sont à plusieurs niveaux : ils contribuent significativement à la vie socioéconomique de la communauté d'accueil, en comblant la pénurie de main-d'œuvre et en diversifiant les économies. Ils contribuent également à l'innovation et à la diversité culturelle. Cependant, en dépit de leurs contributions socio-culturelle et économique, les Congolais vivant à Ndangala font l'objet de la discrimination, de la stigmatisation et de l'injustice sociale. Ces traitements inégalitaires constituent un frein à l'intégration de ces migrants.

4.2. Difficile intégration sociale des immigrants congolais à Ndangala

L'intégration est une notion très utilisée en sociologie, dans des acceptions qui vont d'une conception très construite sur le plan théorique, en particulier chez Emile Durkheim (1967) et à partir de lui, à des conceptions plus opératoires, qui concernent à peu près tous les champs du travail social à savoir le logement, la famille, les minorités, les populations immigrées, la délinquance, les femmes seules, les handicapés, les jeunes et les personnes âgées (Catherine Rhein, 2002).

L'intégration sociale renvoie au processus par lequel une personne ou un groupe des personnes s'incorpore à la société, adoptant ses valeurs, ses normes et ses habitudes, tout en participant activement à la vie sociale et en construisant des liens sociaux durables. S'agissant plus précisément de l'intégration des immigrés, elle englobe l'inclusion économique, sociale, linguistique et civique, permettant aux migrants de s'insérer pleinement dans la société. C'est, en somme, des processus par lesquels des immigrés, comme l'ensemble de la population d'accueil réunie, participent à la vie sociale (Dominique Aron-Schnapper, 1991 : 32).

Certes, comme nous venons de le mentionner, les Congolais vivant à Ndangala ont enrichi la culture de la communauté d'accueil. Cependant, certains aspects culturels de ces immigrés comme les pratiques fétichistes produisent ce que Raja Choueiri (2008) qualifie de « chocs culturels de migration » qui rendent difficile leur pleine intégration.

A ces différences culturelles s'ajoute la discrimination sociale dont ces immigrés sont victimes. Selon de nombreux témoignages, des Congolais recrutés comme travailleurs agricoles sont souvent payés au-deçà de la rémunération initialement fixée.

Souvent également, ils sont victimes des menaces verbales, des injures voire des préméditations de la part des autochtones. Face à cette marginalisation, les immigrés congolais préfèrent le silence pour éviter de se faire expulser du village. Cette situation soulève de nombreuses questions relatives à l'inégalité. Ces traitements discriminatoires constituent une barrière à l'intégration sociale des immigrés congolais. Car l'intégration des immigrés ne révèle pas seulement de la volonté de ceux-ci mais aussi et surtout de celle des communautés d'accueil de leur reconnaître une place légitime en tant qu'êtres humains qui disposent des droits. La qualité de l'accueil des immigrés a toujours conditionné une intégration réussie (Andréa Rea et Maryse Tripier, 2003, 123).

4.3. Ecart entre l'idéal d'intégration et la réalité vécue par les Congolais à Ndangala

La République Centrafricaine dispose d'un arsenal juridique pour la protection des immigrés. Etat membre de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le pays a ratifié plusieurs documents internationaux comme la Convention multilatérale de l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne (OCAM) qui vise l'amélioration de la gouvernance des migrations et la protection des droits des migrants.

Par ailleurs, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo sont tous membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui, bien qu'elle ne reconnait pas juridiquement une tradition de migration partagée, prône la coopération et le renforcement de l'intégration régionale en Afrique Centrale dans tous les domaines de l'activité politique, sécuritaire, économique, monétaire, financière, sociale, culturelle, scientifique et technique.

Ces instruments juridiques internationaux et ces dispositifs communautaires doivent permettre au gouvernement centrafricain de veiller sur le flux migratoire et le respect des droits des immigrés sur le territoire national. Cependant, en dépit de l'existence de ce cadre juridique et institutionnel, la RCA continue d'enregistrer des immigrés clandestins en provenance de la République Démocratique du Congo. Même si elle contribue à combler la pénurie de main-d'œuvre et augmenter la diversité culturelle, l'immigration mal encadrée des Congolais de la RDC en Centrafrique constitue un problème complexe avec des conséquences importantes pour les populations d'accueil, notamment en termes de cohésion sociale. Elle soulève de questions sur la gestion de frontières et l'intégration des migrants.

L'accord de coopération² entre la RCA et la RDC relative à la gestion du mouvement migratoire à leur frontière commune, n'a pas résolu le phénomène de l'immigration clandestine. Facilitée en partie par la corruption policière, cette immigration irrégulière, comme nous l'avons vu, pose de défis importants au village Ndangala, notamment en raison des tensions sociales qu'elle génère.

Il ne peut en être autrement car selon le chercheur Bernard Mumpasi Lututala (2007), les pays de l'Afrique centrale qui font partie des ensembles historico-politiques (les anciennes colonies françaises et portugaise) sont caractérisés par des densités nationales très inégales. Ils sont exposés à des migrations des populations et à des conflits dans les milieux de destination.

² Cet accord a été signé le 17 août 2012 à Kinshasa entre le ministre congolais de la sécurité Richard Muyej et son homologue centrafricain Richard Ngouandja. Il prévoit plusieurs volets : régler les problèmes frontaliers en assurant notamment de part et d'autres le retour des réfugiés, en raison d'absence de troubles politiques.

L'immigration entre les pays de l'Afrique centrale comme nous l'avions observé à Ndangala n'a pas favorisé une véritable intégration sociale entre les migrants et la population d'accueil. Au fur et à mesure que le nombre des Congolais augmente dans ce village, le sentiment de xénophobie s'est développé contre eux. La solidarité que la population autochtone manifestait à l'égard des migrants a cédé progressivement la place à une frustration des suites des conduites jugées « immorales » des migrants.

L'immigration des Congolais est désormais perçue au village Ndangala par les autochtones comme une menace. D'où ce sentiment de rejet des migrants et le développement de la violence verbale à leur égard.

CONCLUSION : Poussés par l'insécurité et la recherche d'emploi, de nombreux Congolais démocratiques sont venus s'installer en République Centrafricaine. On les retrouve principalement dans les localités se situant à proximité du fleuve Oubangui comme le village Ndangala. La présence des Congolais à Ndangala est loin d'être un phénomène marginal. Bien au contraire, ces immigrants constituent aujourd'hui $\frac{1}{4}$ de la population du village.

Comme il apparaît tout au long de cette présentation, l'immigration des Congolais est un vecteur de la dynamique démographique, économique et socio-culturelle à Ndangala, favorise la diversité culturelle. Cependant, elle déstructure la société d'accueil et devient un enjeu de taille pour le vivre-ensemble.

Ainsi, hormis sa contribution aux plans économique et socioculturel, l'immigration des Congolais vers le village Ndangala représente une source des tensions au sein de la communauté d'accueil, en raison de la frustration de plus en plus observée chez les autochtones.

Cet article opte pour une posture théorique du phénomène migratoire en Afrique centrale, celle qui veut que les migrations profitent aux migrants, à la communauté d'accueil, mais peut représenter un défi en termes de cohabitation.

Références bibliographiques

ARON-SCHNAPPER Dominique, 1991, « L'intégration : définition sociologique », *Migrants formation*, n°86, pp. 32-52.

CHOUEIRI Raja, 2008, « Le "choc culturel" et le "choc des cultures" », *Géographie et cultures*, n° 68, 2008, pp. 5-20.

DOCQUIER Frédéric, 2018, « Migration Sud-Nord : quel rôle pour le développement ? », <https://www.caritasinternational.be>, dernière consultation : 12 juin 2025 à 09 heures 10 minutes.

Durkheim Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967, 416 p.

GORDON Milton, 1966, *Assimilation in American Life*, New York, Oxford University Press, 416 p.

HERAN François, 2024, « Étranger, immigré : quelle différence ? », <https://shs.cairn.info>, dernière consultation : 10 juin 2025 à 20 heures 30 minutes.

LITUTALA Bernard, 2007, « Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région », <https://www.migrationinstitute.org>, dernière consultation : 7 juin 2025 à 21 heures 30 minutes.

MARESCA Bruno, 2018, « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? », <https://shs.cairn.info>, dernière consultation : 9 juin 2025 à 15 heures 30 minutes.

OCDE/OIT, 2018, « Comment les immigrés contribuent à l'économie des pays en développement », <https://www.oecd.org>, dernière consultation : 16 juin 2025 à 13 heures 21 minutes.

PAPADEMETRIOU Demetrios et HALA Kodmani, 1994, « Les effets des migrations internationales sur les pays d'accueil, les pays d'origine et les immigrants », <https://www.persee.fr>, dernière consultation : 13 juin 2025 à 18 heures 44 minutes.

POURTIER Roland, 2003, « L'Afrique Centrale et les Régions transfrontalières : perspectives de reconstruction et d'intégration », Rapport d'études, Paris, INICA, 76 p.

REA Andréa et TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2008, 128 p.

RHEIN Catherine, 2002, « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'espace géographique*, n° 3, pp. 193-207.

TEBKIETA Alexandra Tapsoba, 2023, « Les migrations Sud-Sud : mettre en lumière leur sous-représentation pour apporter une meilleure réponse aux défis régionaux et mondiaux », <https://www.fucid.be/migrations-sud-sud>, dernière consultation : 13 juin 2025 à 10 heures 40 minutes.